

# PROCÈS SIMULÉ COUR DES PETITES CRÉANCES BÉNÉVOLE DU SECTEUR DE LA JUSTICE



| CONTENU DE LA PRÉSENTE TROUSSE :                             | PAGE  |
|--|-------|
| L'objectif d'un procès simulé à la Cour des petites créances | 1     |
| Horaire du procès simulé à la Cour des petites créances      | 2     |
| Renseignements pour les personnes suivantes :                |       |
| Les avocats-mentors  | 3 - 4 |
| Les juges du procès simulé à la Cour des petites créances    | 4 - 5 |

Chaque procès simulé du ROEJ est accompagné de trois trousse :

- » **Le scénario du procès simulé**
- » **La trousse pour la préparation aux rôles**
- » **La trousse pour les bénévoles du secteur de la justice**

Les élèves ont besoin de la trousse relative au **scénario** et de la trousse relative à la **préparation des rôles**. Les bénévoles du secteur de la justice, les enseignants et les organisateurs ont besoin des trois trousse.



Un procès simulé à la Cour des petites créances a pour objectif :

- d'aider les élèves à mieux comprendre comment fonctionne le système judiciaire;
- de fournir aux élèves une expérience d'apprentissage participative;
- d'habiliter les élèves en leur permettant en quelque sorte de s'approprier le système judiciaire;
- de développer l'estime de soi des élèves ainsi que leurs habiletés en matière d'art oratoire;
- d'inciter les élèves à faire carrière dans le domaine juridique.

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer, à titre de bénévole, à un procès simulé pour élèves. Votre temps et votre enthousiasme contribueront grandement au processus d'apprentissage.

## HORAIRE DU PROCÈS SIMULÉ À LA COUR DES PETITES CRÉANCES

HORAIRE DU PROCÈS SIMULÉ

|                              |   |                |
|------------------------------|---|----------------|
| 1                            | Le demandeur et le défendeur s'assoient à leur place et le juge entre.  | 1 min.         |
| 2                            | Le greffier appelle la cour à l'ordre.  | 2 min.         |
| 3                            | Le demandeur et le défendeur se lèvent et se présentent.  | 1 min.         |
| <b>LA CAUSE DU DEMANDEUR</b> |   |                |
| 4                            | Exposé initial du demandeur.  | 3 min.         |
| 5                            | Le demandeur prend la barre (interrogatoire principal par l'avocat du demandeur ou un parajuriste, si cela est applicable). <sup>1</sup>          | 4 min.         |
| 6                            | Le défendeur procède au contre-interrogatoire du demandeur.   | 4 min.         |
| 7                            | Le demandeur procède à l'interrogatoire principal de son premier témoin.  | 4 min.         |
| 8                            | Le défendeur procède au contre-interrogatoire du premier témoin de demandeur.   | 4 min.         |
| <b>LA CAUSE DU DÉFENDEUR</b> |   |                |
| 9                            | Exposé initial du défendeur.  | 3 min.         |
| 10                           | Le défendeur prend la barre (interrogatoire principal par l'avocat du défendeur ou un parajuriste, si cela est applicable). <sup>1</sup>          | 4 min.         |
| 11                           | Le demandeur procède au contre-interrogatoire du défendeur.   | 4 min.         |
| 12                           | Le défendeur procède à l'interrogatoire principal de son premier témoin.  | 4 min.         |
| 13                           | Le demandeur procède au contre-interrogatoire du premier témoin du défendeur.   | 4 min.         |
| <b>PLAIDOYERS FINAUX</b>     |   |                |
| 14                           | Plaidoyer final du demandeur.   | 4 min.         |
| 15                           | Plaidoyer final du défendeur.   | 4 min.         |
| <b>LA DÉCISION</b>           |   |                |
| 16                           | Le juge quitte la salle. Le greffier lève la séance en attendant le retour du juge.   | 5 min.         |
| 17                           | Le juge revient et le greffier rappelle la cour à l'ordre. Le juge explique la décision et discute des prochaines étapes, si cela est applicable. |                |
| <b>TOTAL</b>                 |   | <b>60 min.</b> |

<sup>1</sup> Si certaines personnes jouent les rôles de parajuristes et d'avocats, ce sera l'avocat ou le parajuriste qui procèdera à l'interrogatoire principal et aux contre-interrogatoires, et non le demandeur et le défendeur. Les étapes 7 à 8 et 12-13 peuvent être répétées s'il y a plusieurs témoins.

## AVOCATS OU PARAJURISTES QUI JOUENT LE RÔLE DE MENTORS : PRÉPARER LES ÉLÈVES À UN PROCÈS SIMULÉ À LA COUR DES PETITES CRÉANCES

Le rôle d'un mentor dans le cadre d'un procès simulé est de préparer les élèves afin qu'ils assument leurs rôles avec confiance et de s'assurer que les élèves comprennent la documentation. On ne s'attend pas à ce que les mentors forment de jeunes avocats accomplis. Leur rôle est de stimuler l'enthousiasme et de rendre le processus amusant. Pour certains élèves, il est possible que ce soit leur première expérience positive avec le système judiciaire. Les audiences trop compétitives ne sont pas aussi enrichissantes pour les élèves.

Généralement, les mentors passent la majorité de leur temps à préparer les parties et parfois les témoins. Cependant, au cours des séances d'encadrement, les mentors doivent également dispenser des conseils aux élèves qui jouent d'autres rôles, comme le rôle de greffier, afin que ces derniers comprennent bien ce qu'ils doivent faire. Les mentors investissent également temps et efforts dans la relation d'encadrement. Il est bénéfique pour les élèves que les mentors leur démontrent de l'intérêt et leur portent de l'attention. Les échangent avec les élèves, peu importe leur degré de participation au procès simulé, est une facette importante de l'expérience.

### GARDEZ À L'ESPRIT LES POINTS SUIVANTS :

- Vous devrez informer les élèves de la conduite à adopter en salle d'audience (quand se tenir debout, comment se rapporter à l'avocat de la partie adverse, etc.).
- Pour la plupart des procès simulés qui se déroulent avec des groupes du secondaire, ce sont des élèves qui suivent un cours de droit ou d'éducation à la citoyenneté qui y participent. Pour de plus amples renseignements sur ces cours et sur les aspects du système judiciaire que les élèves étudient dans leur cours, veuillez consulter le site Internet du ROEJ au [www.roej.ca](http://www.roej.ca).
- Le niveau de scolarité et de littératie des élèves peut varier beaucoup.
- Ce ne sont pas tous les élèves qui ont l'occasion de travailler avec la documentation en dehors des séances d'encadrement. Veuillez confirmer quelle est la situation auprès de leur enseignant ou du coordonnateur du procès simulé.
- Pendant la plupart des tournois et des procès simulés, les mentors n'ont pas le droit de souffler des réponses.
- Parfois, les élèves (particulièrement ceux qui jouent les rôles de demandeur et de défendeur) deviennent confus, éprouvent de la gêne ou ne savent pas quoi répondre à certains points. Vous pouvez les aider en leur proposant des stratégies pour rassembler leurs esprits et continuer de jouer leur rôle sans votre aide au cours du tournoi ou du procès.

### RECOMMANDATIONS POUR LES MENTORS :

- Examinez toute la documentation au préalable et déterminez quel est l'objectif de votre équipe dans le cadre du procès.
- Si vous travaillez avec le demandeur ou le défendeur, commencez par décrire l'enjeu juridique en cause afin d'aider votre groupe à comprendre ce qu'il doit tenter de prouver ou de défendre au cours du procès. Passez en revue les forces et les faiblesses de votre cause.

- Aidez le groupe à formuler une théorie générale.
- Discutez de l'exposé initial et de l'exposé de clôture en soulignant les points cruciaux pour votre cause.
- Soyez prêt à discuter de tous les points fondamentaux que les élèves doivent prouver au cours de l'interrogatoire principal et du contre-interrogatoire.
- Assurez-vous que l'interrogatoire des témoins soit bref et qu'il porte sur les points clés.
- Aidez les élèves à formuler des questions pour les témoins.
- Aidez les élèves à se familiariser avec le déroulement d'un procès.

## JUGES DE LA COUR DES PETITES CRÉANCES : PRÉSIDER UN PROCÈS SIMULÉ

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer, à titre de bénévole, à un procès simulé pour élèves. Votre temps et votre enthousiasme contribueront grandement au processus d'apprentissage.

Le rôle du juge dans le cadre d'un procès simulé est de présider l'audience et de trancher la cause entendue. Certains enseignants vous fourniront un tableau pour inscrire vos commentaires. Il est possible que ce tableau soit utilisé pour attribuer des notes aux élèves. Dans plusieurs procès simulés, on demande également aux juges de fournir des commentaires à chaque partie et à chaque témoin après le procès (rétroaction positive et critiques constructives).

Souvenez-vous que, pour plusieurs élèves, l'occasion de présenter des arguments juridiques devant un vrai juge (ou un avocat qui joue le rôle de juge) est une expérience mémorable et possiblement quelque peu intimidante. Mettez l'accent sur les aspects éducationnels et participatifs de l'exercice.

### GARDEZ À L'ESPRIT LES POINTS SUIVANTS :

- Il est possible que vous deviez rappeler aux élèves la conduite à adopter en salle d'audience (quand se tenir debout, comment se rapporter à l'avocat de la partie adverse, etc.).
- Pour la plupart des procès simulés qui se déroulent avec des groupes de l'école secondaire, ce sont des élèves qui suivent un cours de droit ou d'éducation à la citoyenneté qui y participent. Pour de plus amples renseignements sur ces cours et sur les aspects du système judiciaire que les élèves voient dans leur cours, veuillez consulter le document le site Internet du ROEJ au [www.roej.ca](http://www.roej.ca).
- Le niveau de scolarité et de littératie des élèves peut varier beaucoup.
- Les élèves s'attendent à une décision! Ils voudront savoir qui a « gagné » la cause.

### RECOMMANDATIONS POUR PRÉSIDER UN PROCÈS SIMULÉ :

- Familiarisez-vous avec les faits associés à la cause.
- Ne vous préoccuez pas des erreurs que font les élèves. Il est possible qu'ils ne comprennent pas certains des enjeux plus complexes relatifs à la loi ou à la jurisprudence.
- N'hésitez pas à intervenir et à fournir de l'aide en ce qui concerne les interrogatoires ou la procédure.

- Dans la mesure du possible, assurez-vous que les élèves respectent le temps alloué.
- Rappelez aux élèves de parler fort ou plus lentement, au besoin.
- Si vous prévoyez offrir une rétroaction aux élèves à la fin de l'audience, prenez note du nom de chaque participant afin de personnaliser vos commentaires.

#### PRÉPARATION AU PROCÈS :

- Lisez les renseignements fournis.
- Lisez les règlements du procès ou du tournoi et préparez les réponses aux questions comme les suivantes :
  - Les élèves peuvent-ils consulter leurs mentors pendant l'audience?
  - Si l'équipe adverse s'éloigne des faits, les élèves doivent-ils formuler des objections pendant l'audience?
  - Si les élèves dépassent le temps accordé au cours d'un évènement compétitif, déduit-on des points?

Vous trouverez un exemple de **Barème d'évaluation pour les juges**, la **Rubrique d'audiences simulées** et la **Feuille de classement de la performance au procès simulé** dans la ressource *Défendre sa cause : Trousse d'audiences simulées* sur le site Internet du ROEJ au [www.roej.ca](http://www.roej.ca).